

**GROUPE BM 02 FONGICIDE/BACTERICIDE**

## **CAVURAM<sup>MC</sup>**

BIOFONGICIDE

Pour usages agricoles, extérieurs et en serres

Organisme vivant

COMMERCIALE

POUDRE MOUILLABLE

Un biofongicide / bactéricide à base bactérienne utilisé pour la répression ou la répression partielle de certaines maladies du sol et des feuilles sur les cultures agricoles et ornementales cultivées en plein air ou dans des serres, des abris d'ombre ou d'autres structures couvertes

**PRINCIPE ACTIF :**

*Bacillus subtilis* var. *amyloliquefaciens* souche FZB24 .1.0 x 10<sup>10</sup> unités formant des colonies/g

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION IRRITANT POUR LA PEAU  
SENSIBILISATEUR POTENTIEL**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: **35211**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

CONTENU NET: **100 g – 1000 g**

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone: 1-877-964-3682

**Date de fabrication:** dd-mm-aaaa  
**Code de lot/Date d'expiration:** xxxx/dd-mm-aaaa

Label

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau or les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter symptomatiquement.

## 4.0 MISES EN GARDE

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Peut causer une sensibilisation. Tenir loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : NE PAS** entrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 0 heures.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection et un masque/appareil respiratoire antipoussières et antibrouillard (numéro d'approbation de MSHA/NIOSH à préfix TC-21C) ou un masque/appareil respiratoire approuvé par NIOSH avec n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pendant le mélange, le chargement et l'application ou le nettoyage et les réparations.

Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention du produit.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'y a pas de directives concernant les éléments lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste du lavage.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Pour obtenir d'autres directives, veuillez consulter l'agence provinciale/territoriale de réglementation.

## **7.0 ENTREPOSAGE**

Garder dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit sec, bien ventilé, loin des semences, des aliments pour animaux, des fertilisants et autres pesticides. Ne pas exposer le produit à la lumière directe du soleil, au feu ou à la flamme nue, ou autre source de chaleur. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

CAVURAM<sup>MC</sup>, ce sont des microorganismes vivants. Entreposer à température entre 4°C et 25°C et utiliser le produit par la date d'expiration indiquée sur l'étiquette. Ne pas congeler. Refermer hermétiquement les sacs ouverts.

## **8.0 ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser

également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

CAVURAM<sup>MC</sup> est une marque de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.

**GROUPE BM 02 FONGICIDE/BACTERICIDE**

## **CAVURAM<sup>MC</sup>**

BIOFONGICIDE

Pour usages agricoles, extérieurs et en serres

Organisme vivant

COMMERCIALE

POUDRE MOUILLABLE

Un biofongicide / bactéricide à base bactérienne utilisé pour la répression ou la répression partielle de certaines maladies du sol et des feuilles sur les cultures agricoles et ornementales cultivées en plein air ou dans des serres, des abris d'ombre ou d'autres structures couvertes

**PRINCIPE ACTIF :**

*Bacillus subtilis* var. *amyloliquefaciens* souche FZB24 .1.0 x 10<sup>10</sup> unités formant des colonies/g

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION IRRITANT POUR LA PEAU  
SENSIBILISATEUR POTENTIEL**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION: **NYR**  
*LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*

**Syngenta Canada inc.**  
140 Research Lane, Research Park  
Guelph, Ontario N1G 4Z3  
Téléphone: 1-877-964-3682

**Date de fabrication:** dd-mm-aaaa  
**Code de lot/Date d'expiration:** xxxx/dd-mm-aaaa

Pamphlet

## Table des matières

	<u>Numéro de section</u>
<b>AVIS À L'UTILISATEUR</b> .....	<b>1.0</b>
<b>PREMIERS SOINS</b> .....	<b>2.0</b>
<b>RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES</b> .....	<b>3.0</b>
<b>MISES EN GARDE</b> .....	<b>4.0</b>
<b>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)</b> .....	<b>5.0</b>
<b>MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES</b> .....	<b>6.0</b>
<b>ENTREPOSAGE</b> .....	<b>7.0</b>
<b>ÉLIMINATION</b> .....	<b>8.0</b>
<b>MODE D'EMPLOI</b> .....	<b>9.0</b>
Renseignements généraux .....	<b>9.1</b>
Directives de mélange.....	<b>9.2</b>
<b>MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE</b> .....	<b>10.0</b>
<b>Groupe de cultures 1 – Légumes-racines et légumes-tubercules</b> .....	<b>10.1</b>
Blé .....	<b>10.2</b>
Laitue .....	<b>10.3</b>
Tomates et poivrons .....	<b>10.4</b>
Tomates (serre et au champ).....	<b>10.5</b>
<b>Groupe de cultures 9 - Cucurbitacées</b> .....	<b>10.6</b>
Plantes ornementales (serre et extérieur) .....	<b>10.7</b>
Cyclamen (serre) .....	<b>10.8</b>
<b>Groupe de cultures 13-07 – petits fruits</b> .....	<b>10.9</b>

## 1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## 2.0 PREMIERS SOINS

**EN CAS D'EMPOISONNEMENT**, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau or les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

## 3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter symptomatiquement.

## 4.0 MISES EN GARDE

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Peut causer une sensibilisation. Tenir loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière.

**DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) : NE PAS** entrer ni permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 0 heures.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA / 1-877-964-3682.

## **5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)**

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection et un masque/appareil respiratoire antipoussières et antibrouillard (numéro d'approbation de MSHA/NIOSH à préfix TC-21C) ou un masque/appareil respiratoire approuvé par NIOSH avec n'importe quel filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pendant le mélange, le chargement et l'application ou le nettoyage et les réparations.

Se laver soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention du produit.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). S'il n'y a pas de directives concernant les éléments lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste du lavage.

## **6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Pour obtenir d'autres directives, veuillez consulter l'agence provinciale/territoriale de réglementation.

## **7.0 ENTREPOSAGE**

Garder dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit sec, bien ventilé, loin des semences, des aliments pour animaux, des fertilisants et autres pesticides. Ne pas exposer le produit à la lumière directe du soleil, au feu ou à la flamme nue, ou autre source de chaleur. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

CAVURAM<sup>MC</sup>, ce sont des microorganismes vivants. Entreposer à température entre 4°C et 25°C et utiliser le produit par la date d'expiration indiquée sur l'étiquette. Ne pas congeler. Refermer hermétiquement les sacs ouverts.

## **8.0 ÉLIMINATION**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser



également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

***EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE  
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)***

## **9.0 MODE D'EMPLOI**

### **9.1 Renseignements généraux**

CAVURAM est un biofongicide / bactéricide à base bactérienne utilisé pour la répression ou la répression partielle de certaines maladies du sol et des feuilles sur les cultures agricoles et ornementales cultivées en plein air ou dans des serres ou d'autres structures couvertes énumérées dans l'étiquette suivante.

CAVURAM est plus efficace dans les situations de pression de maladie faible à moyenne et devrait être appliqué avant la maladie ou à l'établissement de la maladie afin que l'action de répression soit maximisée.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

## 9.2 Directives de mélange

**REMARQUE:** Pour assurer une suspension homogène, CAVURAM doit d'abord être complètement mélangé à l'eau. La quantité requise de CAVURAM devrait être ajoutée lentement au réservoir du pulvérisateur pendant le remplissage. Dans le cas des concentrés, d'abord mélanger la quantité requise de CAVURAM dans un contenant propre puis ajouter au réservoir du pulvérisateur pendant le remplissage. Laisser l'agitateur en marche pendant le remplissage du réservoir et durant la pulvérisation. Si le pH de l'eau est moins de cinq ou plus de huit, le réglage du pH et le tamponnage peuvent améliorer la suspension. Pour assurer la viabilité de CAVURAM, appliquer toute la bouillie en deçà de quelques heures de la préparation du mélange.

## 10.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

### 10.1 Groupe de cultures 1 – Légumes-racines et légumes-tubercules

<b>GROUPE DE CULTURES 1: Légumes-racines et légumes-tubercules</b>	
<b>CULTURES</b>	Marante, scorsonère, carotte, céleri-rave, chicorée, crosne du Japon, souchet comestible, dasheen (taro), bardane comestible, betterave potagère, gingembre, ginseng, raifort, topinambour, radis oriental (daikon), panais, pomme de terre, radis, rutabaga, salsifis, chervis, scolyme, betterave à sucre, patate douce, igname, navet, cerfeuil tubéreux, persil à grosse racine.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fonte des semis et pourriture des racines ( <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Pythium</i> spp., <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Phytophthora</i> spp.)
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Appliquer à la plantation (semée ou transplantée) ou immédiatement après, par aspersion en hauteur, injection goutte à goutte (surface ou enterrée) ou en pulvérisation au sol dans le sillon lors de la plantation.  Pour les applications séquentielles à l'aide d'aspersion en hauteur, de jet dirigé sur la base des tiges ou d'injection goutte à goutte, appliqué tous les 7 à 14 jours selon les besoins pendant la saison. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.

## 10.2 Blé

<b>CULTURES</b>	<b>Blé</b>
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fusariose ( <i>Fusarium graminearum</i> ) (Répression partielle)
<b>TAUX</b>	256 g/ha dans au moins 187 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer CAVURAM au blé à la floraison précoce.  Appliquer à intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Suivre les instructions de mélange générales dans ce livret pour assurer une suspension correctement distribuée.  Suivre les instructions du fabricant de l'équipement de pulvérisation pour obtenir une couverture adéquate avec le ruissellement à partir du plant minimal.  CAVURAM doit être utilisé en conjonction avec les pratiques de lutte intégrée afin de gérer adéquatement les teneurs en mycotoxines dans les grains de blé.

## 10.3 Laitue

<b>CULTURES</b>	<b>Laitue</b>
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Chute de laitue ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> , <i>Sclerotinia minor</i> )
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 187 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Du sol et foliaire
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Le taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérées à élevées.  La première application devrait être faite à la plantation ou la transplantation. Appliquer par pulvérisation dans le sillon ou dirigé sur la base des tiges pour s'assurer que l'application est à la zone de racine. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer. Les applications séquentielles devraient commencer à l'éclaircissage de laitue et continuer tous les 7 à 14 jours selon la pression de la maladie.  Pour une répression optimale de <i>S. minor</i> , CAVURAM devrait être appliqué à la zone racine.  Une combinaison d'applications pour la répression de <i>S. sclerotiorum</i> devrait être goutte à goutte, applications de surface du sol et des applications foliaires sur les sites d'infestation (tissus morts ou mourants) pour une répression optimale.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.

<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Le mildiou ( <i>Bremia lactucae</i> ) (Répression partielle)
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Commencer les applications avant la maladie ou à l'établissement de la maladie. Appliquer tous les 7 à 14 jours seul, ou en rotation avec d'autres fongicides homologués.  Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Appliquer suffisamment de bouillie pour une couverture complète.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Pourriture des bas ( <i>Rhizoctonia solani</i> )
<b>TAUX</b>	187.5 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Application orientée vers la base du plant.  Appliquer à la plantation (semée ou transplantée) ou immédiatement après par aspersion en hauteur, injection goutte à goutte (surface ou enterrée), en pulvérisation au sol dans le sillon ou avec un engrais liquide, lors de la plantation.  Suivre les instructions de mélange générales dans ce livret pour assurer une suspension correctement distribuée.  Les applications devraient être orientées vers la base de la plante et du sol (la surface du milieu de culture) afin de protéger le contact entre le sol (le milieu de culture) et les tissus de la feuille de laitue au cours de sa croissance.  Continuer les applications à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie.  Arroser CAVURAM immédiatement après l'application.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures

#### 10.4 Tomates et poivrons

<b>CULTURES</b>	Tomates, poivrons
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fonte des semis et pourriture des racines ( <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Pythium spp.</i> , <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Phytophthora spp.</i> )
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	<p>Appliquer à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.</p> <p>Pour les applications contre les maladies du sol, appliquer un traitement par bassinage sur les transplantations avant la plantation.</p> <p>Appliquer avec un engrais liquide ou par pulvérisation au sol dans le sillon ou par irrigation par injection goutte à goutte (surface ou enterrée) à la plantation ou immédiatement après la plantation.</p> <p>Suivre avec une injection goutte à goutte ou un jet dirigé sur la base des tiges tous les 7 à 14 jours selon les besoins pendant la saison. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer.</p>
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.

#### 10.5 Tomates (serre et au champ)

<b>CULTURES</b>	Tomates (serre et au champ)
<b>MALADIES RÉPRIMÉES</b>	<p>L'oïdium (<i>Leveillula taurica</i>, <i>Oidium neolycopersici</i>) (Répression partielle)</p> <p>Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) (Répression partielle)</p> <p>Moucheture bactérienne (<i>Pseudomonas syringae</i> pv. tomate) (Répression partielle)</p> <p>Tache bactérienne (<i>Xanthomonas campestris</i>) (Répression partielle)</p>
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 187 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	<p>Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.</p> <p>Pour les maladies foliaires, commencer les applications avant la maladie ou à l'établissement de la maladie.</p> <p>Appliquer tous les 7 à 14 jours seul, en rotation ou mélangé en cuve avec d'autres fongicides homologués.</p> <p>Il peut être nécessaire d'utiliser des rotations ou des fongicides chimiques en cas de pression de maladie établie ou plus forte.</p> <p>Appliquer suffisamment bouillie pour une couverture complète.</p>
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures

<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )
<b>TAUX</b>	375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer après l'émergence en pulvérisation foliaire.  Continuer les applications à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Suivre les instructions de mélange générales dans ce livret pour assurer une suspension correctement distribuée.

## 10.6 Groupe de cultures 9 - Cucurbitacées

<b>Groupe de cultures 9: Cucurbitacées</b>	
<b>CULTURES</b>	Courge cireuse, pastèque à confire, concombres, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris gourde hyotan, courge-bouteille, gourde hechima, okra chinois), <i>Momordica</i> spp (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), muskmelon (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, crenshaw, golden pershaw, honey ball, mango, honeydew et Santa Claus), citrouille, courge (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette, la courge musquée et la courge hubbard, la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fonte des semis et pourriture des racines ( <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Pythium</i> spp., <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Phytophthora</i> spp.)
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Appliquer à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Pour les applications contre les maladies du sol, appliquer un traitement par bassinage sur les transplantations avant la plantation.  Appliquer avec un engrais liquide ou par pulvérisation au sol dans le sillon ou par irrigation par injection goutte à goutte (surface ou enterrée) à la plantation ou immédiatement après la plantation.  Suivre avec une injection goutte à goutte ou un jet dirigé sur la base des tiges tous les 7 à 14 jours selon les besoins pendant la saison. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.

<b>MALADIES RÉPRIMÉES</b>	L'oïdium ( <i>Podosphaera xanthii</i> ) (Répression partielle) La tache angulaire ( <i>Pseudomonas syringae</i> ) (Répression partielle)
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 187 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Pour les maladies foliaires, commencer les applications avant la maladie ou à l'établissement de la maladie.  Appliquer tous les 7 à 14 jours seul, en rotation ou mélangé en cuve avec d'autres fongicides homologués.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Il peut être nécessaire d'utiliser des rotations ou des fongicides chimiques en cas de pression de maladie établie ou plus forte.

### 10.7 Plantes ornementales (serre et extérieur)

<b>CULTURES</b>	Plantes ornementales (serre et extérieur)
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fonte des semis ( <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Pythium spp.</i> , <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Phytophthora spp.</i> )
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.  Pour les applications contre les maladies du sol, appliquer un traitement par bassinage sur les transplantations avant la plantation.  Appliquer avec un engrais liquide ou par pulvérisation au sol dans le sillon ou par irrigation par injection goutte à goutte (surface ou enterrée) à la plantation ou immédiatement après la plantation.  Suivre avec une injection goutte à goutte ou un jet dirigé sur la base des tiges tous les 7 à 14 jours selon les besoins pendant la saison. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.

### 10.8 Cyclamen (serre)

<b>CULTURES</b>	Cyclamen (serre)
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Pourriture fusarienne ( <i>Fusarium oxysporum f. sp. cyclamis</i> ) (Répression partielle)
<b>TAUX</b>	20 g/100 L
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	Appliquer CAVURAM aux plantules ou aux boutures fraîchement enracinées. Bassiner les plantes dans une suspension de CAVURAM en s'assurant que le système racinaire est complètement trempé, afin que CAVURAM pénètre entièrement la zone racinaire.  Continuer les applications à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie.
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Suivre les instructions de mélange générales dans ce livret pour assurer une suspension correctement distribuée.



## 10.9 Groupe de cultures 13-07 – petits fruits

<b>GROUPE DE CULTURES 13-07: Petits fruits</b>	
<b>CULTURES</b>	Raisin de vigne de l'Amour, aronie, baie de cirier, raisin d'ours, myrtille, mûre, bleuet, gabelle odorante, baie de shepherdie, goyave du Chili, cerisier de cerisier de Virginie, chicouté, canneberge, cassis noir, gabelle rouge, baie de sureau, baie d'épine-vinette commune, groseille à maquereau, raisin, pimbina, camerise, baie de gaylussaquier, casseille, amélanche, kiwi, kiwi de Sibérie, mûre de Logan, fruit de passiflore purpurine, grain de poivre de Tasmanie, mûre véritable, fruit de kunzea, gabelle indigène, pain de perdrix, cerise de cerisier de Pennsylvanie, framboise (noir et rouge), fruit de <i>Syzygium luehmannii</i> , baie de salal, fruit de schizandre, argouse, corme, fraise, framboise sauvage.
<b>MALADIE RÉPRIMÉE</b>	Fonte des semis de jeune plant ( <i>Rhizoctonia solani</i> , <i>Pythium</i> spp., <i>Fusarium oxysporum</i> , <i>Phytophthora</i> spp.)
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 935 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Traitement par bassinage
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	<p>Appliquer à des intervalles de 7 jours lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.</p> <p>Pour les applications contre les maladies du sol, appliquer un traitement par bassinage sur les transplantations avant la plantation.</p> <p>Appliquer avec un engrais liquide ou par pulvérisation au sol dans le sillon ou par irrigation par injection goutte à goutte (surface ou enterrée) à la plantation ou immédiatement après la plantation.</p> <p>Suivre avec une injection goutte à goutte ou un jet dirigé sur la base des tiges tous les 7 à 14 jours selon les besoins pendant la saison. Après l'application à l'aide de jet dirigé sur la base des tiges, irriguer pour imbiber la zone racinaire afin de l'incorporer.</p>
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Les champs ayant eu des problèmes de maladie dans le passé peuvent exiger un taux plus élevé, plus d'applications et des intervalles d'application plus courts pour une meilleure efficacité.
<b>MALADIES RÉPRIMÉES</b>	L'oïdium ( <i>Erysiphe necator</i> , <i>Podosphaera aphanis</i> )(raisins et fraises) Moisissure grise ( <i>Botrytis cinerea</i> )
<b>TAUX</b>	187,5 à 375 g/ha dans au moins 187 litres d'eau pour traiter 1 hectare
<b>MÉTHODE D'APPLICATION</b>	Foliaires
<b>MOMENT D'APPLICATION</b>	<p>Un taux plus élevé est recommandé dans des conditions de pression de la maladie modérée à élevée.</p> <p>Pour les maladies foliaires, commencer les applications avant la maladie ou à l'établissement de la maladie.</p> <p>Appliquer tous les 7 à 14 jours seul, en rotation ou mélangé en cuve avec d'autres fongicides homologués.</p>
<b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b>	0 heures
<b>NOTES</b>	Il peut être nécessaire d'utiliser des rotations ou des fongicides chimiques en cas de pression de maladie établie ou plus forte.